

Cgt Culture Snac FSU

Communiqué de presse

Journée de mobilisation unitaire et interprofessionnelle du 26 mai

Les archéologues ne lâchent rien !

Les organisations syndicales CGT et FSU de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) ont appelé les personnels à la grève le 26 mai dans le cadre de la journée nationale de mobilisation unitaire et interprofessionnelle.

Outre leur présence dans des cortèges en régions, les archéologues se sont rassemblés à Paris et ont écrit « Non à la précarité » en lettres géantes sur les pelouses du Champ de Mars pour s'opposer au projet de décret relatif au nouveau contrat de travail précaire dénommé « contrat d'opération ». Ce contrat d'un nouveau genre, à durée indicative, ni contrat à durée déterminée ni contrat à durée indéterminée, introduit une précarité encore plus grande et aurait pour objectif de se substituer à terme aux emplois sous contrat à durée indéterminée.

Ce projet ne vise qu'à précariser leur métier d'archéologue et à casser un service public qui fait déjà l'objet de nombreuses attaques de la part du gouvernement.

Conjointement, les secrétaires généraux des fédérations de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires et CGC ont saisi le Premier ministre sur ce projet de décret le 28 avril et exigent l'ouverture d'une concertation sur cette question. Pour l'heure, Matignon se refuse à toute réponse et Christine Albanel compte passer en force le projet de décret dans les prochains jours.

La politique de compression des emplois permanents menée par la ministre de la Culture conduit au développement exponentiel de la précarité, ce qui nuit considérablement à la qualité du service public rendu et provoque une détérioration préoccupante des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, la ministre de la Culture maintient contre toute expertise son projet de délocalisation du siège de l'Inrap à Reims.



Communiqué du SGPA CGT Rhône-Alpes



Une assemblée générale réunissant une vingtaine d'agents de Rhône-Alpes a été organisée, à l'issue des heures d'information syndicale trimestrielles, hier 25 mai, au centre archéologique de Bron. La grève pour la journée du 26 a été majoritairement décidée et, en fin de matinée, une dizaine d'agents s'est jointe au rassemblement organisé devant le siège du MEDEF à Lyon.

Les archéologues rhônalpins exigent des moyens en adéquation avec les missions de service public de l'INRAP, ainsi que le retrait du projet de décret relatif au contrat d'opération qui instaurerait la précarité de l'emploi en archéologie comme règle. Ils refusent cette négation du principe, inscrit dans la loi, selon lequel les besoins permanents de l'INRAP sont pourvus par de l'emploi en CDI. Nous dénonçons les tentatives perpétuelles du gouvernement pour affaiblir, saper et faire régresser l'archéologie et ses métiers !

Compte-rendu AG

26 mai 2009

Saint Cyr en Val

9H00

Aujourd'hui mardi 26 mai 2009 vingt-et-un agents se sont réunis en AG dans le cadre des préavis de grève déposés par les organisations syndicales, appel solennel lancé au plan interprofessionnel (CGT, FO, Sud Solidaires, FSU, CFTC, CFDT, CGE CGC) et préavis pour les personnels de l'Inrap (Sgpa-cgt, Snac Fsu).

Il a été fait état du compte rendu de la réunion de négociations qui a eu lieu le 25 mai 2009 entre les organisations syndicales (Sgpa-Cgt culture, Snac Fsu) et le conseiller social par interim, Olivier Breuilly, Arnaud Roffignon, conseiller budgétaire, Véronique Roblin de la direction de l'administration générale et Isabelle Balsamo, de la direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture.

- Versement des 20 millions d'euros du Plan de relance confirmé.
- Refus du déplafonnement au-delà de 1953 ETP pour 2009.
- Projet de décret relatif au contrat d'opération.
- Revendication pour la pérennité des emplois.
- Demande de maintien du siège de l'Institut à Paris.

Il a été fait état de l'avancement du dossier Requalification et de sa mise en œuvre.

Il a été fait état de l'augmentation des arrêts de travail et de la dégradation des conditions de travail.

A l'issue des débats les agents se sont exprimés par les votes suivants :

3 grévistes, 16 absents, 2 contre.

Les agents sont pleinement conscients de la détérioration de la situation de l'Inrap, du service public en général et des conséquences de la politique d'austérité du gouvernement.

**Communiqué de l'assemblée générale des agents lorrains tenue à Metz
le 26 mai 2009**

Les agents de la région Lorraine réunis en assemblée générale s'inscrivent dans l'appel lancé dans le cadre de la journée d'action nationale interprofessionnelle du 26 mai 2009. Ils soutiennent pleinement les revendications portées par les organisations syndicales de la fonction publique concernant l'emploi, les rémunérations et les conditions de travail des agents. Ils refusent en particulier la mise en œuvre d'une précarité institutionnelle et exigent le retrait du projet de décret concernant le contrat d'opération à l'INRAP.

CONTRAT D'OPÉRATION

COMMUNIQUÉ CHAMPAGNE-ARDENNE

Une trentaine d'agents réunis ce jour en heure d'information syndicale sur le chantier du Vieux Port à Reims et à la base de Saint-Martin-sur-le-Pré (Châlons-en-Champagne) ont été informés du projet de contrat d'opération, en cours de mise en place à l'INRAP.

A l'unanimité, ils se prononcent **contre** la mise en place d'un tel contrat :

qui **aggrave la précarité** sous prétexte d'efficacité, puisque tous les besoins pourront être pourvu par des contrats de mission, de type intérim ;

qui **supprime** toutes les contraintes liées à l'emploi de CDD, et donc **tout besoin d'embauche en CDI** ;

qui **interdit toute perspective** de carrière en condamnant ses « bénéficiaires » à la précarité à vie ;

qui finalement **mine le Service public** de l'Archéologie préventive, et à terme l'ensemble du monde du travail.

Face à un tel projet, un seul mot d'ordre :

le RETRAIT

Non à la précarité à perpétuité !

Reims et Saint-Martin le 16 avril 2009



Marseille, le 14 avril 2009

TRAVAIL PRECAIRE = ESCLAVAGE MODERNE

COMMUNIQUE POUR LE RETRAIT DU CONTRAT D'OPERATION.

Une vingtaine d'agents réunis à Marseille, lors de l'heure mensuelle d'information syndicale, ont décidé à l'unanimité de lutter contre la mise en place du « contrat d'opération » à l'Inrap.

Introduit par amendement pervers, dans une « loi pour l'accélération des programmes de construction » sans rapport avec le service public de l'archéologie, cette nouvelle modalité d'embauche à l'Inrap nie toute possibilité d'une carrière à l'Inrap et remet totalement en question le statut des personnels de l'Institut.

Pas question d'attendre le décret d'application ni la circulaire interne pour s'opposer sans réserve à cette manœuvre destructrice du statut du personnel de l'Inrap pulvérisant l'emploi en CDI.

Ce type de contrat introduit une flexibilité-précarité qui ne s'arrêtera pas au « surcroît exceptionnel d'activité lié aux grands travaux » ... Nous nous opposons à cette banalisation de la précarité dans l'exercice de notre profession.

Seul un mouvement national solidaire en intersyndicale peut permettre de rejeter ce nouveau contrat pour salariés jetables. Nous avons décidé à l'unanimité d'appeler à la grève reconductible pour faire échouer ce cdd à perpétuité.